

UNION EUROPÉENNE

Délégation de la Commission Européenne en
République de Djibouti

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère de l'Economie et des
Finances

RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2007

Version du 28 juin 2008

LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence française de développement
ANE	Acteurs Non Etatiques
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BM	Banque Mondiale
CE	Communauté européenne
CF	Convention de Financement
CDE	Chemin de fer Djibouto-Éthiopien
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DAO	Dossier d'appel d'offres
DFE	Direction du Financement Extérieur
DSC	Document de Stratégie de Coopération
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
FCT	Facilité de Coopération Technique
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GoD	Gouvernement de Djibouti
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDH	Indicateur de développement humain
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ODM	Objectifs du Millénaire ou MDG (Millenium Development Goals)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONEAD	Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Dibouti
PAM	Programme alimentaire mondial
PARE	Programme d'appui aux réformes économiques
PAS	Programme d'ajustement structurel
PER	Public Expenditure Review
PF	Proposition de Financement
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Programme indicatif national
PIR	Programme indicatif régional
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PSF	Programme de Suivi par le Fonds (FMI) ou SMP (Staff Monitored Programme)
RMP	Revue à mi-parcours
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
TdR	Termes de référence
UAD	Union pour l'Alternance Démocratique
UE	Union européenne
UMP	Union pour la Majorité Présidentielle
UNICEF	Organisation des Nations unies pour l'enfance

SOMMAIRE

1 RÉSUMÉ

2.1 MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, ET SOCIALE

2.1.1 Situation politique

2.1.2 Situation économique

2.1.3 Situation de pauvreté et situation sociale

2.2 EXAMEN DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET EN COURS

2.2.1 Situation générale et mise en œuvre des FED

Secteurs de concentration (et soutien macroéconomique)

2.2.2 Secteur de concentration 1 : Infrastructures de transport

2.2.3 Secteur de concentration 2 : Eau et Assainissement

2.2.4 Soutien macroéconomique

Projets et programmes hors concentration

2.2.5 Reconstruction et réhabilitation des zones touchées par le conflit interne

2.2.6 Appui au processus de décentralisation

2.2.7 Assistance technique à l'ON

2.2.8 Facilité de Coopération Technique (FCT)

2.2.9 Utilisation des ressources destinées aux Acteurs Non Etatiques (ANE)

2.2.10 Utilisation de l'enveloppe B

Autres instruments

2.2.11 BEI

2.2.12 Coopération régionale

2.2.13 Lignes budgétaires et coopération intra-ACP

2.2.14 Facilité technique d'appui aux APE et aux négociations à l'OMC

2.2.15 ECHO

2.3 COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT (CPD)

2.4 STRATÉGIE UE-AFRIQUE

2.5 COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION DE L'AIDE

2.6 DIALOGUE DANS LES PAYS AVEC L'ON ET LES ANE'S, LES AUTORITÉS LOCALES ET LES PARLEMENTS NATIONAUX

2.7 CONCLUSIONS

1 RÉSUMÉ

Sur le plan interne, suite aux premières élections régionales et communales de 2006, les modalités de décentralisation et le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales se sont précisées en 2007. En outre le GoD a procédé à la refonte des listes électorales, qui a été achevée en temps utile pour les élections législatives prévues en février 2008.

Sur le plan extérieur, Djibouti s'est maintenu comme un pôle de stabilité dans la région et a poursuivi sa politique de paix et de bon voisinage envers les pays limitrophes, dans un contexte régional influencé par les crises en Somalie et au Kenya. En juillet 2007, Djibouti a adhéré au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, marquant ainsi le début de la mise en œuvre de cet outil de promotion de la bonne gouvernance qui accompagne le NEPAD.

Les relations bilatérales avec l'Ethiopie, vitales pour le pays, ont continué à bénéficier d'un climat positif. Suite aux efforts de promotion menés par le GoD, les pays de la péninsule arabique ont multiplié les investissements à Djibouti. L'année 2007 a été l'occasion pour le Président de la République de Djibouti de rencontrer son homologue français pendant une visite officielle en France, placée sous le signe de l'amitié et de la coopération entre les deux pays. Les relations bilatérales avec les Etats-Unis d'Amérique se sont renforcées dans un contexte de marqué particulièrement par la lutte contre le terrorisme. Les relation avec la Chine se sont également renforcées.

Les relations politiques entre l'UE et Djibouti ont été marquées par la visite officielle en janvier de M. Louis Michel, Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire, et la tenue à Djibouti de deux réunions dans le cadre du partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique. Le GoD a également montré son engagement pour poursuivre le dialogue politique selon l'article 8 de l'Accord de Cotonou.

Du côté des relations commerciales, les négociations pour la participation de Djibouti dans un accord de partenariat économique avec l'UE n'ont pas abouti. Les négociations seront poursuivies en 2008. En attendant, Djibouti bénéficiera de l'initiative *"Everything but arms"* après la fin du régime commercial établi para l'Accord de Cotonou.

En 2007 l'activité économique a été soutenue par le niveau élevé des investissements dans le secteur privé (40% du PIB). Le taux de croissance du PIB en termes réels est passé à 5,3%. Toutefois, l'inflation s'est accélérée pour atteindre 8,1%. Les retombées économiques auprès des plus pauvres ont été limitées. Les indicateurs sociaux demeurent très bas et on observe une insuffisance des services sociaux de base: eau, santé, éducation, électricité. Partant de ce constat, le GoD a élaboré une *Initiative Nationale pour le Développement Social* destinée à réduire les disparités socio-économiques et à faire reculer la pauvreté.

En ce qui concerne la coopération avec l'UE, la revue de fin de parcours a conduit à modifier la stratégie de coopération initialement prévue pour le 9^{ème} FED. Cette modification a impliqué l'abandon du programme d'appui budgétaire, mais a permis d'élargir l'intervention dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, un secteur déficitaire important dans le contexte de Djibouti. Le calendrier des engagements a pu être mené à terme avec succès, avec comme résultat l'engagement de la totalité du 100 % ressources programmables sur le DSP-PIN 9^{ème} FED avant la date limite de fin 2007.

La signature Le DSP/PIN 10^{ème} FED (2008-2013) a eu lieu le 9 décembre 2007 lors du Sommet

UE-Union Africaine à Lisbonne.

2.1 Mise à jour de la situation politique, économique, et sociale

2.1.1 Situation politique

Sur le plan interne, suite aux premières élections régionales et communales qui ont eu lieu en mars 2006 dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de Réforme et Concorde Civile de 2001, les modalités de décentralisation effective se sont précisées en 2007. En effet, plusieurs textes juridiques établissant le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales ont été adoptés : les régions devront hériter de la gestion des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire, de la santé, de l'éducation et de l'action sociale, de la jeunesse, de la voirie, de l'assainissement et des marchés. Ce transfert de compétences se fera progressivement.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du processus de décentralisation, le GoD s'était engagé à procéder à la refonte des listes électorales. En effet, le fichier électoral n'avait pas été mis à jour depuis l'indépendance de Djibouti. Les opérations de refonte ont commencé en début 2007 et ont été finies en temps utile pour les élections législatives prévues en février 2008. Pendant la réactualisation, des citoyens en possession d'une pièce d'identité étaient invités à s'inscrire dans les listes du nouveau fichier électoral. En parallèle cela permettait de constater les inscrits qu'étaient absents du pays ou décédés.

Djibouti a célébré en juin 2007 le trentième anniversaire de son accession à l'indépendance.

Sur le plan extérieur, notamment régional, Djibouti a poursuivi sa politique de paix et de bon voisinage. Dans un premier moment, Djibouti s'est officiellement manifesté contraire à toute intervention militaire en Somalie, à cause des risques que l'intervention comportait pour la stabilité régionale. Ensuite, devant les faits accomplis, Djibouti a prôné un relais rapide des troupes Ethiopiennes par des troupes de l'Union africaine accompagné d'un processus de réconciliation ouvert à tous les acteurs somaliens engagés avec la paix et le dialogue démocratique.

Les relations bilatérales avec l'Ethiopie ont pu continuer à bénéficier d'un climat positif. Outre les relations étroites d'interdépendance qui lient les deux pays- le port de Djibouti constitue le seul débouché maritime pour l'Ethiopie et Djibouti est largement tributaire de l'importation de produits agricoles éthiopiens- la coopération lancée en 2005 dans différents domaines d'intérêt commun a été poursuivie à travers de nombreux échanges et différentes commissions mixtes tenues dans les deux pays. Le sujet dominant en 2007 a été celui de l'interconnexion des réseaux électriques respectifs, qui continue à avancer, mais avec un certain retard par rapport au calendrier initialement prévu.

Le renforcement des relations djibouto-érythréennes s'est poursuivi notamment par une commission mixte (la 4^{ème}) qui s'est réunie au mois de mars à Djibouti. Les discussions ont porté sur les transports, la pêche, la santé et la sécurité nationale. Un comité sur la sécurité aux frontières a également tenu sa 4^{ème} réunion à la même période.

En juillet 2007, Djibouti a adhéré au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, marquant ainsi le début de la mise en oeuvre de cet outil de promotion de la bonne gouvernance qui accompagne le NEPAD.

Djibouti a accueilli en novembre une conférence du EASBRIG (Brigade en attente d'Afrique de l'Est). Cette conférence visait à permettre aux représentants des différents pays membres de se mettre d'accord sur le concept opérationnel du mécanisme et faire avancer le processus.

Dans la phase finale de la négociation des accords de partenariat économique (APE) avec la région AFO, Djibouti a également accueilli en novembre le 13^{ème} forum régional des négociations dans le cadre du COMESA .

Les relations politiques entre l'UE et Djibouti ont continué à se développer dans un climat positif, marquées par la visite officielle en janvier de M. Louis Michel, Commissaire européen en charge du développement et l'aide humanitaire, et la tenue à Djibouti de deux réunions régionales en juillet et octobre respectivement, dans le cadre du partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique.

La 3^{ème} réunion de dialogue politique selon l'article 8 de l'Accord de Cotonou a eu lieu en avril. Cette réunion a porté sur des questions politiques et économiques, à la fois domestiques et régionales. Une proposition a été présentée par la présidence locale (France) pour un dialogue plus focalisé à l'avenir, élargi à d'autres intervenants.

En ce qui concerne l'Accord de Cotonou révisé, la loi portant ratification de l'Accord de Partenariat de Cotonou révisé a été approuvée en juin par l'Assemblée Nationale.

Parallèlement, les relations avec la France continuent à occuper une position privilégiée. L'année 2007 a été l'occasion pour le Président de la République de Djibouti M. Ismail Omar Guelleh de rencontrer son homologue français M. Nicolas Sarkozy pendant une visite placée sous le signe de l'amitié et de la coopération, qui s'est déroulée mi-décembre. Cette visite a également été l'occasion pour la délégation djiboutienne de rencontrer le patronat français: le MEDEF et de promouvoir le développement des investissements français dans le pays.

Dans un contexte axé particulièrement sur la lutte contre le terrorisme international, la relation bilatérale avec les Etats-Unis d'Amérique a continué à se développer. Elle s'est manifestée par plusieurs visites officielles -civiles et militaires- de haut niveau, portées entre autres sur la situation régionale, et notamment sur la crise en Somalie et au Darfour et sur l'éventuel renforcement de la présence des forces armées des Etats-Unis stationnées sur le territoire de Djibouti.

Les relations avec la Chine se sont également renforcées.

L'année 2007 a été marquée par la suite de bonnes relations avec les pays de la péninsule arabique, qui poursuivent des investissements importants dans le pays, notamment dans le domaine des infrastructures (ports, bâtiment) et l'hôtellerie. Des visites d'investisseurs potentiels de ces pays se sont multipliées en 2007 afin d'étudier des possibilités d'investissement sur place. Pour les années à venir, il est question d'investissements importants dans la construction future d'une raffinerie de pétrole, ainsi que la construction d'un pont reliant le nord de Djibouti et le Yémen, tous deux soutenus par des fonds saoudiens.

2.1.2 Bilan de la situation économique

En 2007 le taux de croissance du PIB en termes réels est estimé à 5,3% (4,5% en 2006) L'activité économique a été soutenue par le niveau élevé des investissements dans le secteur privé (port, tourisme, bâtiment) qui est estimé à 40% du PIB (22% en 2006).

Le secteur primaire a bénéficié de la création de plusieurs unités de production horticole sous serre, ainsi que d'une unité de production de volailles.

Concernant **le secteur secondaire**, les deux principales entreprises publiques (ONEAD et EDD) ont connu une hausse de leurs activités. La production de l'eau potable a progressé de 11%, la consommation facturée s'est accrue de 18% et le nombre d'abonnés a augmenté de 4%. De son côté, l'Electricité de Djibouti a réalisé une production en hausse de 9%, tandis que la consommation facturée enregistre une hausse de 12%. Le nombre d'abonnés est en augmentation de 6%.

Le secteur tertiaire a enregistré dans l'ensemble des résultats en progression. Le trafic portuaire au débarquement (marchandises et hydrocarbures) a connu une augmentation de 27%. A souligner en particulier la hausse impressionnante (1000%) de l'activité liée au transbordement. Le volume de marchandises à la sortie du port, en revanche, a diminué d'environ 4%, de même que le transbordement à la sortie, qui a enregistré une baisse de 42%. Le transport aérien de son côté a affiché une augmentation de 6% du nombre des passagers alors que l'activité du fret a enregistré une hausse de 40%. Les mouvements de camions qui ont emprunté le corridor Djibouti-Ethiopie ont connu aussi une augmentation significative d'environ 12%. En revanche, le trafic de marchandises du chemin de fer djibouto-ethiopien a reculé de 33%. L'activité des télécommunications présente des résultats en hausse. Le nombre d'abonnés s'est accru aussi bien en téléphonie fixe (18%), qu'en connexion à l'internet en haut débit (19%). Pour le trafic de ce dernier, on enregistre une croissance de 79% .

Or, si la croissance, tirée par les investissements, est effectivement au rendez-vous de l'année 2007, elle est rejointe par une inflation (8,1%) qui a elle-même doublé en l'espace d'une année: la cherté de certains produits de première nécessité sur le marché international (Djibouti étant un pays importateur net de produits alimentaires), - augmentée par la persistance de comportements spéculatifs - ainsi que la sécheresse et l'installation progressive du chômage (estimé à 59% de la population active) ont réduit la portée des efforts accomplis par les autorités nationales dans la recherche d'un meilleur équilibre social (*Cf. point 2.1.3 ci-dessous*).

En ce qui concerne la position de Djibouti vis-à-vis la négociation d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'UE, il faut d'abord considérer que le pays se prépare en priorité pour l'avènement fin 2008 d'un espace douanier unifié au sein du COMESA, ainsi que pour la mise en place d'un tarif extérieur commun. De l'autre côté, de par sa condition de pays moins avancé, Djibouti bénéficiera des avantages accordés dans le cadre de l'initiative "*Everything but arms*" après la fin du régime commercial établi par l'Accord de Cotonou, le 31 décembre 2007.

Dans ce contexte, étant donné le niveau actuel du commerce bilatéral entre Djibouti et l'UE et les perspectives à moyen terme Djibouti n'a pas d'intérêt particulier à signer "individuellement" un APE partenariat économique avec l'UE. La participation éventuelle de Djibouti à un tel accord se fera en fonction de ses engagements prioritaires au sein du COMESA.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs économiques¹

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
1. Population (milliers)	714	---	---	764	779	800 ²	810	
2. Croissance démographique (en %)	3	---	---	2	1.8	2.0	2.0	
3. PIB par habitant (en USD)	780	---	---	870	950	---	---	
4. Croissance du PIB/habitant (en %)	-2.2	-1.1	-0.4	0.5	1.0	3.2	4.5	5.3 ³
5. Formation brute de capital en % du PIB	12.9	---	---	---	---	---	---	
6. Dette extérieure (% PIB)	47.5	45.4	52.0	59.0	60.4	54.1	60.4	
7. Service de la dette ext. en % PIB	---	---	---	---	---	---	---	
7a Service de la dette en % des exportations	7.1	8.7	8.8	8.6	8.6	9.0	10.2	
7b Service de la dette en % des recettes totales de l'Etat (hors dons)	5.0	5.4	6.0	13.1	12.6	12.0	13.0	
8. Arriérés de la dette interne en % PIB	0.3	-0.6	-0.7	-2.7	-1.8	-1.7	-1.6	
9. Exportations en % PIB	44.6	45.7	46	46.2	46.8	47.2	47.4	
9a Exportations de biens	13.6	13.2	13.9	14.2	14.7	15.3	15.9	
9b Exportations de services	30.4	32.5	32.1	31.9	32.1	31.9	31.6	
10. Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.7	-42.5	-50.9	-57.5	
11. Recettes des administrations publiques en % du PIB						37.0	36.0	
11a dont revenus fiscaux						31.0	31.3	
12. Dépenses des administrations publiques en % du PIB								
12a Dépenses salaires						13.0	13.5	
12b Dépenses matériel						6.1	9.3	
12c Dépenses militaires	4.0							
12d Dépenses d'Investissement Publics en % du PIB	2.7	2.5	3.7	9.1	8.14	9.41	8.87	
12e Dépenses des administrations en % d'Investissements publics								
12f Dépenses secteur éducation	22.57	23.44	24.53	23.12	25.53	27.47	28.10	
12g Dépenses secteur santé	11.16	10.16	9.5	9.32	10.17	9.41	9.60	
13 Déficit budgétaire	-1.8	-1.4	-3.7	-2.3	-2.1	-2.5	-2.2	
14. Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0	3	3.5	3.5	8.1 ⁴
15. Taux de change (DF/US\$)	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7
15a Taux de change réel	9.3	3.3	-8.4	-10.7	---	---	---	

¹ Bulletin d'information Economique, 2006, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, Chargé de la Privatisation (MEFPP).

² Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008

³ Estimations du FMI

⁴ Estimations du FMI

2.1.3 Bilan de la situation de pauvreté et sociale

Malgré un taux de croissance du PIB du 5% et un taux d'investissement de 30% du PIB dans le secteur privé, les retombés économiques auprès des plus pauvres ont été limitées. L'incidence de la pauvreté n'a pas reculé en 2007, comme en témoignent les indicateurs de pauvreté extrême et de chômage, fléaux qui affectent respectivement 42 % et 59 % de la population. De plus il y a une insuffisance des services sociaux de base: eau, santé, éducation, électricité. L'indice de développement humain (0,516) reste faible.

Partant de ce constat, le GoD a lancée en janvier 2007 *l'Initiative Nationale pour le Développement social* (INDS). Cette initiative est destinée à réduire les disparités socio-économiques, à faire reculer la pauvreté, et sur le long terme, à augmenter les indices de développement humain.

L'INDS s'articule autour de quatre axes: 1) la promotion de l'accès aux services sociaux de base par le renforcement des politiques sociales en matière d'éducation, de santé, d'énergie et de logement ainsi que le développement des infrastructures routières, culturelles, et sportives. 2) la restructuration de l'appareil productif national afin de créer l'emploi nécessaire pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage, notamment celui des jeunes. 3) l'apport d'une assistance aux personnes en grande vulnérabilités et aux besoins spécifiques pour leur permettre de subvenir à leurs besoins quotidiens et de sortir de l'isolement en s'intégrant dignement dans la société, 4) la promotion de la gouvernance.

Pour ce qui est du secteur de l'éducation, bien que des progrès aient été accomplis dans l'amélioration de l'accès, des moyens humains et financiers mis à disposition et de la qualité de l'enseignement, les principaux indicateurs font état d'une situation qui rend improbable l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle pour 2015 (OMD 2). En effet, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 43 %, avec d'importants écarts d'accès entre le milieu urbain (52,9 %) et rural (12,4 %). Les défis à relever sont donc importants, en particulier au plan de l'accès et de l'équité, tant géographique que par genre.

En ce qui concerne le secteur de la santé, le profil épidémiologique du pays est dominé par les maladies infectieuses et parasitaires, notamment la tuberculose, le paludisme et les maladies respiratoires aiguës. Certaines de ces pathologies proviennent du manque d'accès à une eau saine et d'un environnement insalubre. Malgré des avancées significatives, le VIH/SIDA demeure un problème important de santé publique à Djibouti. La fécondité élevée, l'insuffisance du suivi médical, la malnutrition, l'anémie et la consommation de qat aggravent cette situation.

La couverture sanitaire est marquée par une répartition inégale des infrastructures et du personnel de santé, se traduisant entre autres par la qualité déficiente des prestations. Il apparaît d'ailleurs que, à moins d'un changement radical, les OMD 4 (santé des enfants) et 5 (santé maternelle) seront difficilement atteints en 2015.

Le problème des statistiques et le manque de statistiques fiables - population totale inconnue, données démographiques importantes estimées - rend problématique l'élaboration de politiques, l'allocation de ressources et l'évaluation des résultats. En effet, le dernier recensement date de 1983, et ses données n'ont pas été actualisées depuis lors.

Ce problème semble maintenant davantage au centre des préoccupations politiques étant donné qu'un nouveau recensement était prévu pour 2007. Cependant celui-ci a été repoussé à 2008 pour des motifs liés aux retards pris dans le lancement de la préparation et dans la mobilisation des fonds nécessaires. En effet le GoD estime le coût du dénombrement de la population – nécessaire

pour mener une expérience pilote - à 800.000USD, en plus de l'assistance technique proposé par divers bailleurs. Cependant les bailleurs attendent d'être saisis de cette requête par le GoD.

À l'égard des **flux migratoires**, Djibouti représente un pôle attractif grâce à sa prospérité relative. Il est donc devenu une plateforme d'accueil des migrants des pays voisins (Éthiopie, Somalie, Érythrée). En tant que tel, Djibouti n'est pas un pays d'émigration régulière et rares sont les cas d'émigrés clandestins ou irréguliers dont l'origine Djiboutienne est établie. Il serait plus approprié de le considérer comme une plateforme de rebond pour les candidats à l'immigration qui utilisent le pays comme une base de départ, surtout vers les pays de la péninsule Arabique et du golfe Persique et, à moindre échelle, vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Dans cet ordre d'idées, dans le cadre de la programmation du 10ème FED, la Délégation de la CE a commencé à examiner avec la France la possibilité de la mise en route d'une action de coopération conjointe ou déléguée dans le domaine du renforcement des capacités des autorités Djiboutiennes en matière de contrôle des migrations. Cette action pourrait intéresser non seulement la France, mais aussi d'autres Etats membres.

Tableau 2 : principaux indicateurs sociaux (ODM)⁵

Type	Indicateurs	2000	2002	2005	2006	2007	2015**
Incidence	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour (%)	10	42	46.1			21
	2. Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	25.7	23.8	20			15
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	154	124	85			70
Résultats	4. Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	39	52.3	---			100
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	---	---	---			---
	6. Rapport filles-garçons (a) dans l'enseignement primaire public et privé	0.7	0.9	---			1
	(b) dans l'enseignement secondaire public et privé	0.6	0.7	---			1
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	56	72.8	85			100
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole						
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%)	3	2.9	3			3
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable (%):	88	---	---			100

⁵ * Estimation ** Objectifs Source: Rapport national 2005 sur les ODM - PNUD

2.2 EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

2.2.1 Situation générale et mise en œuvre des FED

a) Programmation 9^{ème} FED

Pendant la période de référence les perspectives du 9^{ème} FED à Djibouti ont changé radicalement. En effet, on est passé d'une situation dans laquelle à peine 25% des ressources programmables sur le DSP-PIN étaient engagées à une autre dans laquelle 100% de ces ressources ont été engagées, y compris tous les dégagelements qui sont intervenus au titre des différents FEDs. Le calendrier des engagements prévus a pu être mené à terme avec succès et les Conventions de Financement approuvées et signées avant la date limite de fin 2007.

Les engagements globaux en 2007 ont atteint un montant de 19,9 M €. Les prévisions pour l'année 2007 faisaient état du même montant.

Les engagements individuels en 2007 ont été d'un montant de 9,06 M €. Les prévisions pour l'année 2007 faisaient état de 20,2 M €. Les raisons de cette différence sont les suivantes :

- Le contrat des travaux prévus pour la réhabilitation du Quartier 4 de la ville de Djibouti a été signé avec beaucoup de retard.
- La plus grande partie du montant prévu pour les travaux de réhabilitation de la RN1 (25 M €) a été engagée sous un programme régional (9 ACP RSA 13/1 et 9 ACP RSA 14/1) ; le PIN ne compte que 7 M € pour ce projet dont le montant de 0,8 M € a été alloué pour le contrat des travaux.
- Le devis programme 2 du projet d'appui à l'ON n'a finalement pas été signé en 2007 (0,1 M €), le devis programme 1 ayant été prolongé.
- L'appel à propositions pour la campagne de sensibilisation (Projet de réhabilitation du Quartier 4 de la ville de Djibouti) est demeuré infructueux ; il a donc fallu relancer cet appel à propositions et le contrat n'a donc pas encore été signé (0,1 M €).

Les objectifs stratégiques du 9^{ème} FED ont pu être intégralement atteints en ce qui concerne le secteur de concentration (eau et assainissement) ainsi que pour les secteurs hors concentration.

La Délégation de la CE a renforcé son système interne de suivi des projets par l'introduction d'outils de gestion des projets, tels des rapports de revue réguliers avec les partenaires de mise en œuvre, des visites de projets conjointes, et des revues opérationnels mensuelles avec l'ON sur des projets en cours.

Une mission de ROM (*Results Oriented Monitoring*) a été effectuée en février 2007. La mission a couvert le projet de réhabilitation des rocade urbaines de la ville de Djibouti (8 DI ACP 15). Les recommandations de la mission ont été partagées avec l'Ordonnateur national et les actions de suivie appropriées ont été mises en place.

b) Revue de fin de parcours (RFP) 9^{ème} FED

La revue à fin de parcours du 9^{ème} FED Djibouti a été complétée et deux addenda au DSP/PIN ont été signés en 2007.

Par l'addendum n° 1 au DSP/PIN, signé le 19 juin 2007, on a procédé:

- à changer la stratégie pour Djibouti présentée dans le DSP/PIN en supprimant le soutien macroéconomique;
- à réduire de 17,7 M€ les fonds disponibles au titre de l'enveloppe A pour le soutien macroéconomique, le secteur de concentration «eau/assainissement» et les secteurs hors concentration;
- à transférer la totalité des fonds disponibles dans l'enveloppe B (5,3 M€) vers la réserve de développement à long terme.

Cette modification a impliqué l'abandon définitif du programme d'appui budgétaire, mais a permis d'élargir l'intervention dans un secteur déficitaire important dans le contexte de Djibouti, qui est le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'addendum n°1 avait prévu que si les conditions étaient remplies et dans la limite des ressources disponibles sur la réserve de développement à long terme, le projet «Assainissement liquide et solide de la ville de Djibouti» (17,7 M€) pourrait être reconsidéré en vue de son financement.

Au terme de la RFP, il est apparu que ce projet en était à un stade de préparation suffisamment avancé pour permettre l'engagement de fonds avant la fin 2007. Pour cette raison, par l'addendum n° 2 au DSP/PIN, signé le 3 septembre 2007, le montant de 17,7 M€ a été réattribué au financement du programme susmentionné.

c) 10^{ème} FED

Le DSP/PIN 10^{ème} FED (2008-2013) a été finalisé avant fin 2007 comme planifié. La signature a eu lieu le 9 décembre 2007 lors du Sommet UE-Union Africaine à Lisbonne. Comme seul secteur de concentration y figure l'eau, l'assainissement et l'énergie, un secteur important dans le contexte du pays.

De plus, le GoD a présenté une liste d'engagements afin de promouvoir la bonne gouvernance. Des progrès y ont été constatés, en particulier dans le domaine de la gouvernance économique: ainsi, avec l'appui financier de la CE, en 2007 la rédaction du Code du Commerce a pu être entamée. D'autres domaines permettent encore des améliorations supplémentaires, notamment en matière de gouvernance démocratique, état de droit et liberté de presse et d'audiovisuel.

Secteurs de concentration et appui aux politiques macro-économiques

2.2.2 Infrastructures de transport

a) Contexte

À Djibouti, la chaîne des transports a été considérée comme une priorité, le pays bénéficiant d'une position stratégique qui lui permettrait de devenir une véritable plaque tournante intermodale régionale. Le PIN du 8^{ème} FED avait ainsi identifié les infrastructures de transport comme domaine de concentration (60 %), cherchant à accroître la compétitivité de Djibouti par l'amélioration du réseau avec ses voisins, notamment l'Éthiopie. Le PIN 9^{ème} FED a consacré aussi à ce type d'infrastructures presque 25 % de son enveloppe.

Dans ce contexte, il a été décidé de financer en premier lieu les rocades à l'intérieur de la ville de Djibouti, qui forment la partie urbaine de la route internationale vers l'Éthiopie (**8 ACP DI 15-12,3 M€**).

Un deuxième projet, qui a pour objet la réhabilitation de cette même route internationale entre la capitale et la frontière éthiopienne (**9 ACP DI 2- 32 M€**), a été adopté en 2004 et abouti à la signature d'un contrat de travaux en mai 2007. À noter que 75 % des ressources qui lui sont destinées ont été fournies par le PIR de l'Afrique de l'Est, et 25% financées sur le PIN Djibouti.

b) Avancement des projets

Au terme des travaux de réhabilitation de la première phase des rocades urbaines et suite à son inauguration officielle en juin 2006, l'ON a soumis une requête pour l'utilisation du reliquat de ce

projet (3,2 M€).

L'appel d'offres lancé en 2006 pour la deuxième partie des travaux a été infructueux, les deux offres reçues ayant dépassé l'enveloppe financière disponible. L'appel d'offres a donc été annulé et une procédure négociée a été entamée avec un des deux soumissionnaires en octobre 2006. Cette procédure a abouti à un accord techniquement et financièrement acceptable qui a permis la signature d'un contrat. Les travaux ont démarré en mars 2007 et se sont achevés le 15 décembre 2007.

Quant au projet régional pour la réhabilitation de la route RN1 jusqu'à la frontière avec l'Éthiopie (32 M€, dont 25 M€ sur le PIR et 7 M€ sur le PIN Djibouti), l'appel d'offres pour les travaux a été lancé mi-2006. Une seule offre a été réceptionnée, dont le montant dépassait largement l'enveloppe du projet. L'appel d'offres a donc dû être annulé et une procédure négociée a été entamée avec le seul soumissionnaire. Afin que le montant de l'offre négociée soit conforme au budget du projet, la route ne sera donc construite que sur 40 kilomètres, au lieu des 72 kilomètres prévus initialement. Un contrat a été signé en mai 2007 et les travaux ont démarré le 1^{er} novembre 2007 pour une durée de deux ans.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Les chantiers de travaux publics, particulièrement les constructions routières qui font appel à l'utilisation de bitume et d'engins fortement consommateurs d'hydrocarbures et d'huiles, ont toujours un effet pollueur sur l'environnement naturel. La mission de surveillance des chantiers a veillé particulièrement à ce que ces effets négatifs soient aussi limités que possible, en prenant un certain nombre de mesures compensatoires.

Par ailleurs, le projet des rocades urbaines a eu des effets particulièrement positifs pour la population de la ville de Djibouti, dans la mesure où il a contribué à diminuer les nuisances générées par une intense circulation en zone urbaine. En effet, le projet a réussi à dévier le trafic lourd sur des axes périurbains éloignés des zones fortement urbanisées, permettant un écoulement fluide du trafic en zone urbaine, avec réduction des nuisances sonores et de la pollution due aux gaz d'échappement.

2.2.3 Eau et Assainissement

a) Contexte

La CE a été active dans ce secteur depuis le début de ses relations avec le pays. Avec un taux d'urbanisme galopant et plus de 3/4 de la population vivant dans la capitale, une concentration des aides sur la ville de Djibouti a pour effet de toucher une large partie de la population. Le premier programme de développement urbain de la ville de Djibouti (4,6 M€ dans le 6^{ème} FED) et son successeur (10,5 M€ engagés au cours du 7^{ème} FED) sont des exemples importants de réalisations dans ce domaine.

La CE est devenue le partenaire le plus important du GoD dans le secteur «eau et assainissement» en milieu urbain. Les principaux projets du 9^{ème} FED, à savoir, «Quartier 4» (10,8 M€) et «Assainissement solide et liquide de la ville de Djibouti» (17,7 M€) couvrent à nouveau les domaines de l'assainissement urbain (solide et liquide) et de l'approvisionnement en eau potable dans la capitale. Leur formulation a été étroitement liée à l'adoption par le GoD d'une politique nationale intégrée de l'eau et de l'assainissement, dont les derniers jalons juridiques ont été posés en 2007.

L'approvisionnement en eau potable est aussi une contrainte majeure pour l'amélioration des conditions de vie de la population en milieu rural. Un volet «hydraulique rurale» pour un montant de 2 M€ a été ainsi inclus dans le projet «Quartier 4 », précité. Il a pour but de permettre la réhabilitation des systèmes de distribution d'eau dans plusieurs villages ruraux.

b) Avancement des projets

- Appui institutionnel pour la mise en œuvre d'une politique sectorielle de l'eau et réhabilitation du quartier 4 de la ville de Djibouti et des systèmes d'approvisionnement en eau de villages ruraux (9 ACP DI 6)

La Convention de Financement concernant ce projet a été signée en décembre 2006 pour un montant de 10.8 M€. Le projet comprend trois volets : (i) réhabilitation du Quartier 4 : les dossiers d'appel d'offres pour les travaux et les services ont été finalisés en 2007 et immédiatement suivis du lancement des appels d'offres; à la fin de la période de référence, l'évaluation des offres avait été réalisée et la signature des contrats devrait intervenir en mars 2008 pour un démarrage des travaux en mai 2008 (ii) hydraulique villageoise : ce volet a été confié à l'UNICEF par le biais d'une Convention de contribution signée en juin 2007. Les activités de mobilisation communautaire ont démarré immédiatement et seront suivies de la réhabilitation d'une quarantaine de points d'eau, dont une partie équipés des pompes actionnées à l'énergie de source renouvelable (solaire) (iii) appui institutionnel pour la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'eau : les dossiers d'appels d'offres ont été finalisés fin 2007 et l'appel d'offres sera lancé au premier semestre 2008.

Le lancement de l'appel d'offres d'assistance technique pour la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'eau a connu un retard important dû aux difficultés de rédaction des termes de références par les deux entités concernées par l'assistance technique à savoir le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer chargé des Ressources Hydrauliques (MAEM-RH) et l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD). La raison majeure des difficultés était d'assurer un arbitrage indépendant entre les deux entités sachant que l'ONEAD est un établissement autonome mais sous la tutelle du MAEM-RH. Finalement un compromis a pu être trouvé en faisant présider le comité de gestion du projet par l'ON. Compte tenu du retard pris, un avenant à la Convention de financement permettant la prolongation de la phase de mise en œuvre opérationnelle et de la phase de clôture devra être envisagé."

- Programme d'investissements pour l'assainissement liquide et la gestion des déchets solides de la ville de Djibouti (9 ACP DI 10)

La Convention de financement a été signée en novembre 2007 pour un montant de 17,7 M€. Ce projet comprendra une composante investissements de 15,5 M€ destinée à financer la construction d'une nouvelle station d'épuration et d'une unité pilote de traitement des matières de vidange, la construction de deux stations de pompage, la pose de nouvelles canalisations d'eaux usées et la construction d'un centre d'enfouissement technique pour les déchets solides. Les dossiers d'appel d'offres sont en cours de finalisation et le lancement des appels d'offres se fera au cours du premier semestre 2008.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Durabilité environnementale: les infrastructures d'assainissement liquide et de gestion de déchets solides permettront d'améliorer et de contrôler l'évacuation des eaux usées et des déchets solides de telle sorte que ces derniers ne représenteront plus une menace pour l'environnement. Dans ce contexte, les impacts positifs majeurs de ce programme d'investissement seront les suivants : (i) aspects sanitaires: limitation des facteurs de contamination et de développement des maladies hydriques; limitation de la pollution de l'air générée par les incinérations sauvages des déchets; (ii) ressources en eau : limitation des infiltrations d'effluents non traités dans les sols et des risques de contamination de la nappe

exploitée pour l'alimentation en eau potable; (iii) milieux terrestres : limitation de la prolifération d'espèces indésirables susceptibles de menacer les espèces sensibles des aires protégées voisines et vecteurs de maladies pour l'homme ; possibilité de conservation et d'extension de l'habitat que constituent les zones cultivées avec la valorisation agricole des eaux traitées; (iv) milieu marin: préservation des milieux marins littoraux et de leurs usages actuels ou potentiels (pêche, tourisme, loisirs, production d'eau).

Impact sur le genre: suite à ces travaux d'assainissement, les tâches des femmes s'en trouveront significativement allégées étant donné que ce sont ces dernières qui sont responsables de la propreté.

2.2.4 Soutien macroéconomique

a) Contexte

La République de Djibouti a bénéficié de trois programmes d'appui budgétaire au titre des 7^{ème} et 8^{ème} FED pour un montant total de 33,3 M€. L'aide budgétaire de la CE, en contribuant à réduire le déficit budgétaire de l'État, a permis de soutenir les dépenses dans les secteurs sociaux, surtout ceux de la santé et de l'éducation. Elle a également permis, grâce au financement des primes de démobilisation, de réduire la masse salariale qui grevait le budget et a ainsi contribué à la consolidation de la paix.

Un nouveau programme d'appui budgétaire (12,8 M€) était prévu dans le PIN du 9^{ème} FED. Cependant faute de conclusion favorable en 2006 du programme de suivi du FMI et vu l'impossibilité pour Djibouti de bénéficier d'une nouvelle FRPC, ce programme n'a pas pu démarrer. Ainsi, l'abandon définitif du programme d'appui budgétaire sous le 9^{ème} FED a été décidé dans le cadre de la revue en fin de parcours (*Cf. point 2.2.2.b ci-dessus*)

b) Avancement des discussions avec le FMI

Lors des consultations sous l'article IV tenues en début 2007, les autorités nationales ont exprimé leur souhait d'entamer les négociations pour un programme FRPC.

A cette occasion, le FMI a considéré que pour mettre en place ces négociations, les objectifs du Programme de suivi par le Fonds de 2005 devaient encore être atteints. De plus les autorités devaient également produire un nouveau DSRP, conclure un accord pour améliorer la disponibilité des données, améliorer la discipline fiscale et améliorer la compétitivité externe.

Une deuxième mission de revue du FMI s'est déroulée à Djibouti au mois de novembre 2007. L'objectif de la mission était de vérifier si les conditions minimales émises par le Conseil d'Administration du Fonds au mois de mai 2007 lors de la consultation sous l'article IV avaient été remplies. L'accent a surtout été mis sur les mesures pour améliorer la compétitivité..

Dans ce contexte, le FMI a pu noter que la préparation de l'introduction de la TVA avait progressé tel que prévu, et que le Code de Commerce était en cours d'être finalisé avec l'appui d'un AT financé par la CE. Des avances dans l'informatisation de la chaîne des dépenses – pour laquelle Djibouti avait bénéficié de l'appui d'experts du FMI en début 2007- ainsi que dans la publication des états financiers des entreprises publiques avaient eu lieu également.

En revanche, la mise en œuvre du fichier unique des salaires n'était pas encore appliquée de façon générale et des entreprises publiques telles que l'Electricité de Djibouti requéraient une gestion améliorée et le paiement de ses fournisseurs.

Le FMI a également pris note de la nouvelle Initiative Nationale de Développement Social (INDS) lancée par le gouvernement en janvier 2007, qui constitue le nouveau cadre de référence pour la réduction de la pauvreté (*Cf. point 2.1.3 ci-dessus*)

En ce qui concerne les finances publiques, un dépassement de la masse salariale mensuelle par rapport au budget a été toujours constaté, ainsi qu'une accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs même si les arriérés nets étaient en baisse.

La mission a constaté les progrès accomplis et a décidé de soutenir et accompagner la mise en place des réformes, notamment en ce qui concerne les finances publiques. Dans ce cadre, une mission du FMI pour l'évaluation du système de gestion des finances publiques ainsi que plusieurs missions d'assistance technique, ont été prévues pour 2008.

Projets et programmes hors concentration

2.2.5 Projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités locales (9 ACP DI 9)

Dans le cadre du soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix, 0.6 M€ du PIN ont été réservés à l'appui au processus de décentralisation.

La tenue des élections régionales et communales en mars-avril 2006 a marqué le début effectif du processus de décentralisation. Par la suite, l'identification du projet a progressé rapidement et la Délégation de la CE a travaillé avec le GoD, la France et le PNUD dans la formulation d'un programme d'appui à la décentralisation. La Convention de Financement a été signée par les autorités nationales en novembre 2007. La mise en œuvre est prévue par le biais d'une convention de contribution avec le PNUD, qui devrait être signée au premier trimestre de 2008.

Le projet vise à renforcer les capacités en matière de planification et programmation budgétaire au niveau central (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) et au niveau des districts. Il est également prévu de mettre en place et appuyer un fond d'investissement local (FIL) qui servirait à financer des actions dans le domaine de la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures sociales et économiques dans deux districts pilote.

2.2.7 Assistance technique à la Direction du financement extérieur (DFE) du Ministère des Finances (Ordonnateur National) (9 ACP DI 4)

La Convention de Financement de ce projet a été signée en mars 2006, pour un montant total de 354.000 €, soit 300.000 € de l'enveloppe A du PIN (1% du total de l'enveloppe) et une contribution de la part du GoD, à hauteur de 54.000 €.

Le démarrage du projet a été extrêmement lent, en raison des difficultés rencontrées dans l'élaboration et l'approbation de son premier devis programme, qui n'a pu être signé qu'en novembre 2006. Le début des activités a ensuite été également retardé, en partie dû aux complexités de gestion inhérentes à la procédure du devis programme, avec laquelle les services de l'ON n'étaient pas familiarisés. Un soutien systématique et plus approfondi en faveur de la DFE a été mené par la Délégation de la CE et les activités ont pu démarrer en 2007. Etant donné qu'un nombre important d'activités n'ont pas pu être conclues avant la fin du premier devis programme en novembre 2007, l'ON en a demandé une prolongation jusqu'en mai 2008.

2.2.8 Facilités de coopération technique (FCT I- 9 ACP DI 3 / FCT II - 9 ACP DI 7)

En tant qu'outil prévu pour le financement de l'assistance technique de courte durée, la FCT I a permis de lancer en 2007 des actions d'appui à la formulation et démarrage de projets, notamment: (i) l'élaboration des spécifications techniques des dossiers d'appel d'offres concernant le programme pour l'assainissement liquide et la gestion des déchets solides de la ville de Djibouti; (ii) un programme d'assistance technique pour la formation d'opérateurs à l'utilisation de foreuses; (iii) l'étude de faisabilité et spécifications techniques du dispatching d'Electricité de Djibouti (EDD).

La FCT I ayant arrivée à échéance en avril 2007 en vertu de la règle d+3, une Convention de Financement a été signée fin 2007 pour une nouvelle FCT II (1,3M€).

2.2.9 Utilisation des ressources destinées aux Acteurs Non Etatiques (ANE)

Projet d'appui au renforcement des capacités et à l'information des acteurs non étatiques (projet ARIANE) (9 ACP DI 8)

Le PIN 9^{ème} FED a prévu un montant de 300.000 € pour des actions d'appui aux ANE. La Convention de Financement de ce projet, le premier projet d'appui aux acteurs non étatiques financé par le FED à Djibouti, a été signé en novembre 2007. Le projet comporte deux volets : le premier et principal comporte la mise en place d'une assistance technique (AT) afin d'appuyer la structuration et la "*professionnalisation*" des ANE qui permette, à terme, de créer un forum de dialogue plus régulier et structuré avec les ANE. Les préavis et avis de marché ont été publiés fin 2007 pour le recrutement de l'AT. Les premières offres de candidatures sont attendues fin janvier 2008. L'AT pourrait être en place en mai 2008. Le deuxième volet consistera à des appels à proposition pour des micro actions à être exécutée localement par les ANE.

2.2.10 Utilisation de l'enveloppe B

Suite aux graves dégâts provoqués par les inondations qui ont frappé la ville de Djibouti en avril 2004, la CE a donné un avis favorable à la requête du GoD d'affecter une partie l'enveloppe B du PIN du 9^{ème} FED (4,9 M€) au financement de la construction d'un barrage écrêteur de crues sur l'oued d'Ambouli. Or, pour des motifs liés à un changement de politique quant à l'utilisation des ressources hydrauliques du bassin d'Ambouli, le GoD a retiré cette requête.

Suite à la réalisation de la revue de fin de parcours (RFP), au vu de l'évaluation des besoins et des résultats actuels du pays, le montant de € 5.300.000 de l'enveloppe B a été transféré à la réserve de développement à long terme. De même, tous les dégagements réalisés sous l'enveloppe B à partir du 1 octobre 2006 ont été transférés à la réserve de développement à long terme (*Cf. point 2.2.1.b ci-dessus*)

Autres instruments

2.2.11 Banque européenne d'Investissements (BEI)

La BEI a apporté 7 M€ en engagements pendant les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} FED. Or son programme avec Djibouti a ensuite été suspendu à cause d'un montant d'arriérés accumulés sur des prêts en faveur du chemin de fer djibouto-éthiopien et de la société publique Djibouti-Telecom. Des missions de la BEI ont eu lieu à Djibouti en février et en octobre 2007, pendant lesquelles la BEI s'est déclarée disposée à saisir de nouvelles opportunités d'intervention à Djibouti. Cependant elle a rappelé que pour ce faire il était indispensable que le GoD prenne les mesures nécessaires à l'apurement de ces arriérés. Fin 2007, cette situation était restée inchangée.

2.2.12 Coopération régionale

Programme indicatif régional (PIR).

Les aides régionales dont bénéficie Djibouti sont fortement concentrées dans le secteur des infrastructures de transport, avec deux projets:

- **Réhabilitation du corridor routier entre Djibouti et l'Ethiopie (RN1 Arta-Guélilé) (9 ACP DI 12):** le PIR couvrira la majeure partie du coût des travaux de cette route d'intégration régionale (32 M€, dont 25M€ sur le PIR de l'Afrique de l'Est et 7M€ sur le PIN de Djibouti 9^{ème} FED) à exécuter entièrement sur le territoire djiboutien (40 km). Suite à un appel d'offres

infructueux, une procédure négociée a été entamée. Elle a abouti à la signature d'un contrat en mai 2007 sur un tronçon de 40 km (sur les 78 Km initialement prévus). Les travaux ont commencé en novembre 2007 pour une durée de 24 mois.

Il est envisagé la possibilité d'un avenant à financer sur le PIR. Cet avenant permettrait de continuer la route jusqu'à la frontière éthiopienne.

- **Réhabilitation du chemin de fer djibouto-éthiopien** Tandis que les travaux pour la réhabilitation de cette ligne de chemin de fer qui relie Addis-Abeba au port de Djibouti progressent dans les délais, la mise en concession du chemin de fer, néanmoins, a été sensiblement retardée après désaccord entre le concessionnaire pressenti et les gouvernements d'Éthiopie et de Djibouti. Par conséquent un accord n'a pas pu être signé en 2007. Les deux gouvernements ont ainsi entamé des négociations avec d'autres intéressés potentiels.

- Suite à un appel à l'aide à la communauté internationale lancé en avril 2007 pour aider aux populations vulnérables à faire face à la sécheresse, un montant de 2 M€ a été alloué pour un **projet d'aide alimentaire aux réfugiés et aux populations vulnérables à Djibouti (9 ACP RSA 032)**. Le projet est financé sur l'enveloppe B régional consolidé, dans le cadre de la réserve intra-ACP constituée afin d'utiliser les reliquats des enveloppes B sur les PIN. Le projet a été approuvé au comité FED en novembre 2007..La signature de la convention de financement est prévue début 2008. La mise en œuvre se fera moyennant une convention de contribution avec le PAM.

En outre, Djibouti bénéficie des projets régionaux financés à travers l'IGAD et le PIR.

2.2.13 Lignes budgétaires et coopération intra-ACP

Djibouti n'a pas jusqu'ici bénéficié de financement provenant des différentes lignes budgétaires. Des efforts de sensibilisation sont menés pour informer sur les possibilités ouvertes, particulièrement pour les lignes cofinancement ONG. Leur utilisation demeure cependant difficile, handicapée par l'absence d'ONG européennes à Djibouti, et la faiblesse des associations locales, qui n'ont pas les capacités de gestion et de mise en œuvre sur le terrain. Djibouti n'a pas non plus bénéficié des facilités ACP-CE pour l'eau et pour l'énergie.

2.2.14 Facilité technique d'appui aux négociations à l'OMC

En 2007 Djibouti n'a pas bénéficié d'assistance technique destinée à faciliter sa participation aux négociations commerciales.

2.2.15 ECHO

Les autorités Djiboutiennes ont lancé en janvier 2006 un appel à la communauté internationale pour une assistance humanitaire suite à la sécheresse qui frappait le pays depuis mars 2005. En réponse à cet appel, le Croissant Rouge de Djibouti avec l'appui de la Croix-Rouge Française ont mené un programme financé par l'Office humanitaire de la CE (ECHO) ayant pour objet de réduire la vulnérabilité des populations pastorales par l'établissement d'une meilleure capacité de réponse à la sécheresse.

Ce projet, d'un montant de 587.725 €, a été mis en œuvre de janvier à décembre 2007. L'intervention a porté sur 3 axes majeurs : l'amélioration de l'accès à l'eau dans 24 communautés rurales, la mise en place d'un système d'alerte à la sécheresse dans les districts, et la création d'équipes d'urgence pour l'approvisionnement rapide en eau potable.

2.3 COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT (CPD)

A son échelle, la stratégie et le programme de la Commission européenne pour Djibouti reflète les engagements de cohérence pour le développement de l'Union Européenne, en particulier ceux liés aux infrastructures de transport.

Le développement de Djibouti reste fortement lié aux activités de transit entre le port de Djibouti et les pays de la Corne de l'Afrique, en tout premier lieu, l'Éthiopie. Le soutien apporté par la CE à la réhabilitation des infrastructures de transport - RN1 Djibouti/frontière éthiopienne et roades urbaines de la ville de Djibouti (*Cf. points 2.2.2 ci-dessus*) - en favorisant l'interconnexion des réseaux, on facilite le développement économique de Djibouti et de la région. Cette interconnexion contribue aussi, à son niveau, aux objectifs du partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique.

2.4 STRATÉGIE UE-AFRIQUE

Par le biais des projets en cours d'exécution, Djibouti est déjà inscrit dans l'esprit de plusieurs des huit partenariats qui comportent la stratégie UE-Afrique. En effet, le pays s'inscrit d'abord dans le partenariat 3 UE-Afrique pour le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures, principalement à travers le programme de réhabilitation de la route régionale rejoignant Djibouti à la frontière avec l'Éthiopie et du chemin de fer djibouto-éthiopien (*Cf. point 2.2.12 ci-dessus*)

Djibouti s'inscrit aussi dans le Partenariat 4 UE-Afrique sur les objectifs du Millénaire pour le développement, à travers les importants projets en cours par le dans le domaine de l'eau et d'assainissement dans la ville de Djibouti et en milieu rural, projets qui accéléreront la réalisation des OMD relatifs à la santé (*Cf. point 2.2.3 ci-dessus*).

Enfin, Djibouti, à travers du 10^{ème} FED s'inscrira dans l'esprit du Partenariat 5 UE –Afrique pour l'énergie, en favorisant l'accès des populations à l'énergie de source renouvelable.

2.5 COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION DE L'AIDE

Le dialogue et la coordination entre la Délégation et les États membres (EM) ont lieu de façon régulière entre la CE et la France, seul EM présent sur place, et aussi de façon *ad hoc*, selon les besoins, avec les autres EM, lors de leurs déplacements à Djibouti. L'harmonisation progressive de la programmation et l'alignement des stratégies avec les EM en font partie, et se font sur base du Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement. Les aides que la CE et la France apportent à Djibouti sont d'ailleurs *de facto* complémentaires: la France étant active dans la santé, l'éducation-y compris l'enseignement supérieur- l'aménagement urbain, l'appui aux administrations et à la société civile, la CE étant active dans les infrastructures sociales : eau, assainissement, énergie et transport. Aussi bien la CE que la France jouent un rôle important dans l'impulsion des principes d'appropriation et de coordination de l'aide par les autorités djiboutiennes. Ainsi, la France copréside, avec les ministères compétents, les groupes de partenaires de la Santé et de l'Éducation et la CE présidera celui des partenaires de l'Eau et l'Assainissement, une fois ce groupe créé.

Hors les domaines de concentration, la CE participe également aux réunions du "comité de suivi du fonds social de développement", créé et présidé par la France, dont l'objectif est d'assurer la participation des ANE aux décisions pour l'attribution des fonds inscrits dans l'accord de coopération bilatérale entre la France et Djibouti pour financer des micro actions.

Pour ce qui est de la coordination avec les bailleurs de fonds, dans les secteurs de concentration de l'aide communautaire (eau/assainissement, infrastructures de transport), il n'y a pas d'instance permanente de concertation multilatérale. Même si la CE est le principal partenaire du

GoD dans le secteur de l'eau et l'assainissement en milieu urbain, des partenaires importants dans le secteur, comme la BM et la BAD, ne sont pas présents à Djibouti. Les discussions et les échanges sont généralement bilatéraux et ont lieu lors des missions sur place des bailleurs intervenant dans ces secteurs.

Cependant des complémentarités ont été cherchées avec les différents intervenants, y compris dans la coordination de leurs missions. Ainsi, une partie des intervention de la CE dans le secteur de l'eau et l'assainissement s'est appuyée sur des études techniques préalablement élaborés par la BAD (Cf. point 2.2.3.b ci-dessus). De plus, des relations étroites de travail ont été maintenues avec le PNUD, l'UNICEF, et le PAM sous forme de collaboration dans la formulation de projets qui ont fait l'objet de nouveaux engagements en 2007.

En ce qui concerne la coordination menée par les autorités nationales, il convient de signaler que la République Djibouti n'a pas souscrit la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

A part dans les domaines de l'éducation et la santé, il n'existe pas d'autres forums nationaux de coordination. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le GoD a créé un Conseil national sur la sécurité alimentaire et nommé un conseiller spécial en 2007 dans un souci d'améliorer l'efficacité de l'aide. Dans un premier moment, ces nouvelles instances on joué leur rôle et ont organisé des réunions de coordination entre les différents ministères et les partenaires de coopération multi et bilatéraux. Cependant ces réunions de coordination n'ont pas été poursuivies.

La constitution d'un mécanisme de coordination des bailleurs de fonds dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est actuellement à l'étude. La CE pourrait en assurer la présidence.

De plus un système régulier de réunions a commencé à se mettre en place avec l'Ordonnateur national. La tenue de réunions régulières a été systématiquement respectée depuis le deuxième semestre 2007, ce qui contribue à une meilleure information commune nécessaire pour l'harmonisation de l'aide.

2.6 DIALOGUE DANS LES PAYS AVEC L'ON ET LES ANE'S, LES AUTORITÉS LOCALES ET LES PARLEMENTS NATIONAUX

En ce qui concerne le dialogue avec l'ON, un système a été mis en place pour assurer un dialogue régulier avec l'ON, comportant la tenue de réunions mensuelles et la mise en place d'un outil commun de travail et de suivi des actions, dont les résultats positifs ont commencé à se faire sentir.

Le dialogue avec les ANE s'est tenu principalement dans le cadre de la préparation du CSP/PIN 10^{ème} FED ainsi que dans celui de l'identification et formulation d'un projet d'appui au renforcement des capacités des ANE. Les ANE ont été fortement impliqués dans ces phases à travers l'organisation d'une série d'ateliers, et ont manifesté leur souhait que cette même approche soit renforcée à l'avenir. Cependant, en dehors de la programmation le dialogue reste *ad hoc* étant donné l'absence de structuration des ANE.

Ce projet sera le premier projet du genre financé par le FED à Djibouti. Le projet inclut un volet d'appui à la structuration et la *professionnalisation* des ANE et à terme devrait fournir un forum de dialogue plus régulier et structuré avec les ANE. (Cf. point 2.2.9 ci-dessus)

Pour ce qui est du dialogue avec les autorités locales, il a eu également *ad hoc*, ces autorités ayant commencé à être progressivement mises en place tout au long 2007 suite aux élections régionales et communales de 2006 et à l'adoption par les instances compétentes des instruments juridiques y afférents (Cf. point 2.1.1 ci-dessus)

A ce stade le Parlement n'a pas été impliqué dans la revue du texte du RAC.

2.7 CONCLUSIONS

Sur le plan interne, le GoD a poursuivi deux engagements importants prévus par l'accord de paix de 2001: d'un côté, les modalités de décentralisation et le partage des compétences ont été définis en 2007. De l'autre, le GoD a procédé à la refonte des listes électorales, en temps utile pour les élections législatives de février 2008.

Sur le plan extérieur, Djibouti a poursuivi sa politique de paix et de renforcement des relations avec les pays voisins. Les liens ont également été renforcés avec les pays de la péninsule arabique qui ont poursuivi ses investissements significatifs à Djibouti.

Les relations politiques entre l'UE et Djibouti se sont développées dans un climat positif, marquées par la visite officielle en janvier de M. Louis Michel, Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire, ainsi que la tenue à Djibouti de deux réunions dans le cadre du partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique. Le GoD a montré son engagement pour poursuivre le dialogue politique selon l'article 8 de l'Accord de Cotonou et la troisième réunion de dialogue politique s'est tenue en avril 2007.

Les relations avec la France continuent à occuper une position privilégiée, couronnées par la rencontre entre le Président de la République de Djibouti et son homologue français lors d'une visite officielle en France en décembre 2007.

Sur le plan économique, avec un taux de croissance de 5,3% en 2007, le PIB est sur une pente ascendante, grâce au niveau des investissements privés (40% du PIB). Toutefois, l'inflation s'est accélérée pour atteindre 8,1% et les retombées économiques auprès des plus pauvres ont été limitées. Les disparités socio-économiques et l'incidence de la pauvreté n'ont pas reculé en 2007, une situation qui rend improbable l'atteinte de certains Objectifs du Millénaire. Partant de ce constat, le GoD a élaboré une *Initiative Nationale pour le Développement Social* destinée à réduire les disparités socio-économiques et à faire reculer la pauvreté, et sur le long terme, à augmenter les indices de développement humain.

En ce qui concerne la coordination et l'harmonisation de l'aide, la République Djibouti n'a pas encore souscrit la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. A part dans les domaines de l'éducation et la santé, il n'existe pas d'autres forums nationaux de coordination. La constitution d'un mécanisme de coordination des bailleurs de fonds dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est actuellement à l'étude.

Pour ce qui est de la coopération avec l'UE, la revue de fin de parcours a conduit à modifier la stratégie de coopération initialement prévue pour le 9^{ème} FED. Cette modification a impliqué l'abandon du programme d'appui budgétaire (l'un des deux secteurs de concentration du PIN 9^{ème} FED), mais a permis d'élargir l'intervention dans le deuxième secteur de concentration du 9^{ème} FED le secteur de l'eau et de l'assainissement, un secteur déficitaire important dans le contexte de Djibouti.. Fin 2007, une partie des activités dans ce secteur de concentration était déjà en cours.

Les engagements programmés ont pu être effectués avant la date limite de fin 2007, donnant ainsi un taux d'engagement des ressources programmables du PIN 9^{ème} FED de 100%.

De son côté, le DSP/PIN 10^{ème} FED (2008-2013) a été finalisé en temps utile et sa signature a eu lieu le 9 décembre 2007 lors du Sommet UE-Union Africaine à Lisbonne.

ANNEXES AU RAC 2007

Sommaire:

a) Annexes générales:

Revue pays:

- A. Indicateurs clés de performance macro-économique**
- B. Indicateurs clés des ODM**

b) Annexes à caractère rétrospectif: la situation financière pour:

- Le 9^{ème} FED et les FED précédents à la clôture de l'année financière 2007
- La concentration par secteur des ressources engagées sur le 9^{ème} FED
- Les projets régionaux
- Les projets de la BEI
- L'utilisation de l'appui budgétaire général
- Les lignes budgétaires

c) Annexes à caractère prospectif:

- Le calendrier indicatif des déboursements du 9^{ème} FED et des FED précédents (à partir de 2008 et suivant)
- Les engagements programmés du FED en 2008 y compris les activités liées au Partenariats Afrique-UE et les Actions Prioritaires

d) Annexes sur l'efficacité de l'aide:

- le questionnaire sur l'efficacité de l'aide
- les matrices des bailleurs sur l'aide actuelle et future
- les matrices de bailleurs sur les rôles actuels et futurs

a) Annexes générales:

Revue pays:

A. Indicateurs clés de performance macro-économique

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
1. Population (milliers)	714	---	---	764	779	800 ¹	810	
2. Croissance démographique (en %)	3	---	---	2	1.8	2.0	2.0	
3. PIB par habitant (en USD)	780	---	---	870	950	---	---	
4. Croissance du PIB/habitant (en %)	-2.2	-1.1	-0.4	0.5	1.0	3.2	4.5	5 ²
5. Formation brute de capital en % du PIB	12.9	---	---	---	---	---	---	
6. Dette extérieure (% PIB)	47.5	45.4	52.0	59.0	60.4	54.1	60.4	
7. Service de la dette ext. en % PIB	---	---	---	---	---	---	---	
7a Service de la dette en % des exportations	7.1	8.7	8.8	8.6	8.6	9.0	10.2	
7b Service de la dette en % des recettes totales de l'Etat (hors dons)	5.0	5.4	6.0	13.1	12.6	12.0	13.0	
8. Arriérés de la dette interne en % PIB	0.3	-0.6	-0.7	-2.7	-1.8	-1.7	-1.6	
9. Exportations en % PIB	44.6	45.7	46	46.2	46.8	47.2	47.4	
9a Exportations de biens	13.6	13.2	13.9	14.2	14.7	15.3	15.9	
9b Exportations de services	30.4	32.5	32.1	31.9	32.1	31.9	31.6	
10. Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.7	-42.5	-50.9	-57.5	
11. Recettes des administrations publiques en % du PIB						37.0	36.0	
11a dont revenus fiscaux						31.0	31.3	
12. Dépenses des administrations publiques en % du PIB								
12a Dépenses salaires						13.0	13.5	
12b Dépenses matériel						6.1	9.3	
12c Dépenses militaires	4.0							
12d Dépenses d'Investissement Publics en % du PIB	2.7	2.5	3.7	9.1	8.14	9.41	8.87	
12e Dépenses des administrations en % d'Investissements publics								
12f Dépenses secteur éducation	22.57	23.44	24.53	23.12	25.53	27.47	28.10	
12g Dépenses secteur santé	11.16	10.16	9.5	9.32	10.17	9.41	9.60	
13 Déficit budgétaire	-1.8	-1.4	-3.7	-2.3	-2.1	-2.5	-2.2	
14. Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0	3	3.5	3.5	
15. Taux de change (DF/US\$)	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	177.7	
15a Taux de change réel (dépréciation)	9.3	3.3	-8.4	-10.7	---	---	---	

¹ Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008

² Estimations du FMI

B. Indicateurs clés des ODM³

Type	Indicateurs	2000	2002	2005	2006	2007	2015**
<i>Incidence</i>	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour (%)	10	42	46.1			21
	2. Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	25.7	23.8	20			15
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	154	124	85			70
<i>Résultats</i>	4. Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	39	52.3	---			100
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	---	---	---			---
	6. Rapport filles-garçons (a) dans l'enseignement primaire public et privé	0.7	0.9	---			1
	(b) dans l'enseignement secondaire public et privé	0.6	0.7	---			1
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	56	72.8	85			100
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole						
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (%)	3	2.9	3			3
10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable (%)	88	---	---			100	

³ * Estimation ** Objectifs Source: Rapport national 2005 sur les ODM - PNUD

b) Situation financière rétrospective pour le 9^{ème} FED et les FED précédents à la clôture de l'année financière 2007 (en Euros)

b.1. Tableau des engagements primaires et secondaires

DJIBOUTI			
<i>Situation financière fin 2007 - 7^{ème}, 8^{ème}, et 9^{ème} FED</i>			
N° FED	Engagements I	Engagements II	Paielements
7 ^{ème}	366 000,00	366 000,00	365.796,75
8 ^{ème}	19 365 265,48	18 305 180,69	16 832 326,92
9 ^{ème}	41 354 781,79	7 819 402,34	3 267 287,58
TOTAL	61 086 047,27	26 490 583,03	20 465 411,25

b.2. Situation financière 7ème FED

DJIBOUTI			
<i>Situation financière fin 2007 - 7ème FED</i>			
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II
21	Réhabilitation écoles primaires Ali Sabieh	366.000,00	366.000,00
	TOTAL	366.000,00	366.000,00
			365.796,75

b.3. Situation financière 8ème FED

DJIBOUTI					
<i>Situation financière fin 2007 - 8ème FED</i>					
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II	Paiements	
7	PARE III	3.200.000,00	3.200.000,00	3.200.000,00	
8	PARE III	2.565.740,48	2.565.740,48	2.565.740,48	
15	Rocades urbaines et périurbaines	11.600.000,00	10.539.915,21	9.388.599,94	
	TOTAL	17.365.740,48	16.305.655,69	15.154.340,42	

b.4. Situation financière 8ème FED hors PIN

DJIBOUTI					
<i>Situation financière fin 2007 - 8ème FED hors PIN</i>					
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II	Paiements	
16	Appui réinstallation populations déplacées	1.999.525,00	1.999.525,00	1.677.986,50	
	TOTAL	1.999.525,00	1.999.525,00	1.677.986,50	

b.5. Situation financière 9ème FED

DJIBOUTI

Situation financière fin 2007 - 9ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II	Paiements
1	Programme de développement rural	738 531,32	1,78	0
2	Réhabilitation du couloir sud (carrefour d'Arta - Guelilé)	7.000.000,00	3 205 672,61	305 464,00
3	Facilité de coopération technique (FCT)	2.600.000,00	2 460 727,95	2 066 788,24
4	Projet d'appui à l'ON du FED	300.000,00	153.000,00	71,120,94
5	Programme formation emploi	16 250,47	0	0
6	Appui institutionnel politique sectorielle eau et réhabilitation quartier 4 et des systèmes d'approvisionnement en eau potable	10.800.000,00	2 000 000,00	823 914,40
7	Facilité de coopération technique II	1 300 000,00	0	0
8	Projet ARIANE	300 000,00	0	0
9	PADCL	600 000,00	0	0
10	Programme d'investissements pour l'assainissement liquide et solide	17 700 000,00	0	0
TOTAL		41 354 781,79	7 819 402,34	3 267 287,58

Concentration par secteur des ressources engagées sur le 9ème FED

9ème FED distribution sectorielle

pays: DJIBOUTI

STRATEGIE POUR L'AFRIQUE	CONSENSUS EUROPEEN	SOUS SECTEUR ET APPUJ BUDGETAIRE SECTORIEL	en euro x 1000 total cumulatif des engagements 31.12.07
Droits de l'homme et gouvernance	gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	gouvernance	
Paix et sécurité	prévention des conflits et de la fragilité des Etats	réformes économiques et institutionnelles	
Croissance économique, intégration régionale et commerce	commerce et intégration régionale	Acteurs Non Etatiques	300
		Prévention des conflits et de la fragilité des états	
		Accords de Partenariat Economique	
		intégration économique régionale	
		développement du secteur privé	
	infrastructure, communication et transport	infrastructure, communication et transport	7 000
	eau et énergie	eau	28 500
		énergie	
		non spécifié	
	cohésion sociale et emploi	cohésion sociale et emploi	

investir dans les personnes	environnement et gestion durable des ressources naturelles	environnement et gestion durable des ressources naturelles	
	développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire	développement rural et aménagement du territoire	
		agriculture	
		sécurité alimentaire	
	développement humain	santé	
		éducation de base	
		éducation non spécifiée	
	autres	FCT	3 900
		appui à l'ON	300
		non spécifié	600
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	40 600
niveau de concentration sur les secteurs	pourcentage des engagements du 9ème FED couvert par les secteurs de concentration les plus importants plus ABG	secteur le plus important + ABG	70
		deux secteurs les plus importants + ABG	87
		Trois secteurs les plus importants + GBS	94
		Quatre secteurs les plus importants + ABG	95
		Cinq secteurs les plus importants + ABG	
	nbre de secteurs + ABG pour atteindre 85% du PIN		
	secteurs (exclus NSA et ABG)		

Projets régionaux

b.6. Tableau de suivi des engagements primaires et secondaires

<i>Projets régionaux - IGAD</i>				
<i>Situation financière fin 2007 - 7ème, 8ème et 9ème FED</i>				
<i>N° FED</i>	<i>Engagements I</i>	<i>Engagements II</i>	<i>Engagements II</i>	<i>Paielements</i>
<i>7ème</i>	4.025.311,09	4.025.311,09	3.729.960,11	
<i>8ème</i>	1.856.889,90	1.323.659,95	1.186.374,61	
<i>9ème</i>	55.000.000,00	55.000.000,00	13.780.689,26	
TOTAL	60.882.200,99	60.348.971,04	18.697.023,98	

b.7. Situation financière 7ème FED

<i>Projets régionaux</i>				
<i>Régional et Intra-ACP (RPR) - IGAD</i>				
<i>Situation financière fin 2007 - 7ème FED</i>				
<i>N°</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Engagements I</i>	<i>Engagements II</i>	<i>Paielements</i>
527	IGAD household energy programme	1.272.402,67	1.272.402,67	1.272.402,67
532	Renforcement efficacité système surveillance télédétection	2.148.750,02	2.148.750,02	2.005.557,44
575	Grain marketing training programme	604.158,40	604.158,40	452.000,80

246	Avance perdue suite guerre civile	22 279,03	22 279,03	0
744	Djibouti 01.05.03 – 31.10.04 – Devis programme 3 – Prolongation of work	130 000	45 438,48	0
TOTAL		4 177 590,12	4 093 028,60	3 729 960,91

b.8. Situation financière 8ème FED

*Projets régionaux
Région Afrique Orientale (ROR) – IGAD
Tous Pays (TPS)*

Situation financière fin 2007 – 8ème FED

N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II	Paiements
11	CPMR assessment of capacities in the IGAD region	200.000,00	200.000,00	170.417,07
23	Assistance technique au secrétaire exécutif de l'IGAD	1 300 000,00	924 627,55	924 627,55
27	IGAD HYCOS	106.889,90	106.889,90	91 329,99
32	Djibouti – Devis programme n°2 – 01.05.2002 – 30.04.2003	250 000,00	92 142,50	0
TOTAL		1 856 889,90	1 323 659,95	1 186 374,61

b.9. Situation financière 9ème FED

Projets régionaux					
<i>Situation financière fin 2007 - 9ème FED</i>					
N°	Intitulé du projet	Engagements I	Engagements II	Paielements	
9	Djibouti Ethiopian railway line - Minimum safety works	30 000 000,00	30 000 000,00	11 200 050,00	
13	Réhabilitation du couloir Sud (carrefour d'Arta - Guelilé)	10 900 000,00	10 900 000,00	2 580 639,26	
14	Réhabilitation du couloir Sud (carrefour d'Arta - Guelilé)	14 100 000,00	14 100 000,00	0	
	TOTAL	55 000 000,00	55 000 000,00	13 780 689,26	

Projets de la BEI

Il n'y a pas de nouveaux projets de la BEI (Cf. point 2.2.11 du Rapport annuel conjoint 2007).

L'utilisation de l'appui budgétaire général

Le projet d'appui budgétaire prévu dans le CSP-PIN 9^{ème} FED a été définitivement abandonné suite à la revue à fin de parcours (Cf. point 2.2.4 du Rapport annuel conjoint 2007).

Les lignes budgétaires

Il n'y a aucun projet financé sur les lignes budgétaires (Cf. point 2.2.13 du Rapport annuel conjoint 2007).

2007	9 ACP DI 9	Evaluation à mi-parcours							9,000		9,000	9,000
2007	9 ACP DI 10	Travaux Assainissement ent liquide	13,000,000	3,250,000	13,000,000	3,250,000	3,250,000	3,250,000		3,250,000		6,500,000
2007	9 ACP DI 10	Travaux Assainissement ent solide	2,500,000	1,250,000	2,500,000	1,250,000	1,250,000	1,250,000		1,250,000		1,250,000
2007	9 ACP DI 10	Supervision des travaux assainissement ent liquide		600,000	600,000	150,000	150,000	150,000		150,000		300,000
2007	9 ACP DI 10	Supervision des travaux assainissement ent solide		450,000	450,000	225,000	225,000	225,000		225,000		225,000
2007	9 ACP DI 10	Sensibilisation Campagne d'éducation		65,000	65,000	65,000	65,000	65,000				
2007	9 ACP DI 10	Evaluation à mi-parcours							40,000	40,000	40,000	
	TOTAL		18,492,650	1,135,568	21,527,650	8,286,447	221,000	6,079,520	40,000	3,856,000	261,000	9,935,520

c.2 Calendrier indicatif des engagements primaires en 2008

	<i>Prévision</i>		<i>2008</i>	
	<i>Engagements primaires</i>		<i>Engagements individuels</i>	
	<i>2008</i>		<i>1er semestre</i>	<i>2ème semestre</i>
<i>Facilité de Coopération Technique (3)</i>	1 300 000,00			200 000,00
<i>Dispatching EDD</i>				
<i>Total</i>	1 300 000,00			200 000,00

d) Annexes sur l'efficacité de l'aide

d.1. Questions on the EU Aid Effectiveness targets

1. EU Target No 1		
Channel 50% of government-to-government assistance through country systems, including by increasing the percentage of our assistance provided through budget support or SWAP arrangements		
2. Introduction		
The aim is to collect information that allows us to measure this target. The information that is needed is both the total amount of ODA provided, as well as the extent to which country systems are used in providing this ODA. For these purposes the country systems are defined as covering four main areas: (i) national budget execution procedures; (ii) national financial reporting procedures; (iii) national auditing procedures; and (iv) national procurement systems. By treating each of these four areas as having a 25% weight and dividing by the total amount of ODA provided the information required can be calculated (hence the division by four – see part 4 below). In all cases the necessary information can be collected using the same definitions as those in the OECD/DAC "Definitions and Guidance" (see attached page which includes an extract of definitions relevant to this indicator)		
3. Questions and definitions		
Question	Definition – OECD Ref	Response EUR
How much ODA did you disburse at country level for the government sector in FY 2007 (EUR)?	Qd2	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national budget execution procedures (EUR)?	Qd5	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national financial reporting procedures (EUR)?	Qd6	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national auditing procedures (EUR)?	Qd7	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national procurement procedures (EUR)?	Qd9	0
4. Definition of Indicator		
[[Qd5 + Qd6 + Qd7 + Qd9] ÷ 4] ÷ [Qd2] (please calculate and enter as response %)		0%
5. Additional information		
<i>Are there any significant initiatives in your country to promote the use of country systems? If so provide a list and a short description. If not, highlight the constraints to use of country systems (use additional space as needed)</i>		
Un effort sérieux et soutenu de stabilisation fiscale est un préalable important à la mise en place de programmes d'appui budgétaire.		
Les faiblesses identifiées au niveau de la gestion des finances publiques devront être		

palliés via la mise en œuvre d'un programme de reformes crédible.

La mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'accompagner d'une réorientation des dépenses publiques en faveur des services sociaux et un système de suivi transparent basé sur des indicateurs de résultats.

Definitions from "Definitions and Guidance" OECD/DAC

www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc

ODA	<p>Official Development Assistance (ODA) includes all transactions as defined in OECD-DAC Statistical Directives para. 32 (see appendix), including official transactions that:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Are administered with the promotion of the economic development and welfare of developing countries as its main objective; and ▪ are concessional in character and convey a grant element of at least 25%.
Disbursements	<p>A disbursement is the placement of resources at the disposal of a recipient country or agency (see OECD-DAC Statistical Directives para. 15-18). Resources provided in kind should only be included when the value of the resources have been monetised in an agreement or in a document communicated to government. In order to avoid double counting in cases where one donor disburses ODA funds on behalf of another, it is the donor who makes the final disbursement to the government who should report on these funds.</p>
Government sector	<p>Administrations (ministries, departments, agencies or municipalities) authorised to receive revenue or undertake expenditures on behalf of central government.</p>
Disbursements for the government sector	<p>This category includes the disbursement of ODA in the context of an agreement with the government sector (see definition above), including works, goods or services delegated or subcontracted by government to other entities (e.g. NGOs, private companies).</p>
Use of national budget execution procedures (Q ^{d5})	<p>Donors use national budget execution procedures when the funds they provide are managed according to the national budgeting procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. This means that programmes supported by donors are subject to normal country budgetary execution procedures namely procedures for authorisation, approval and payment.</p>
Use of national financial reporting procedures (Q ^{d6})	<p>Legislative frameworks normally provide for specific types of financial reports to be produced as well as for the periodicity of such reporting. The use of national financial reporting means that donors do not make additional requirements on governments for financial reporting. In particular they do <u>NOT</u> require:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ The production of additional financial reports. ▪ Periodicities for reporting that are different from government's normal reporting cycle. ▪ Formats for reporting that do not use government's existing chart of accounts.
Use of national auditing procedures (Q ^{d7})	<p>Donors rely on the audit opinions, issued by the country's supreme audit institution, on the government's normal financial reports/statements as defined above. The use of national auditing procedures means that donors do not make additional requirements on governments for auditing.</p>
Use of national procurement procedures	<p>Donors use national procurement procedures when the funds they provide for the implementation of projects and programmes are managed according to the national procurement procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. The use of national procurement procedures means that donors do not make additional, or special, requirements on governments for the procurement of works, goods and services. (Where weaknesses in national procurement systems have been identified, donors may work with partner countries in order to improve the efficiency, economy, and transparency of their implementation).</p>

1. EU target 2		
Provide all capacity building assistance through coordinated programmes with an increasing use of multi-donor arrangements ⁴		
2. Introduction		
<p>EU target 2 aims to measure progress in aligning and coordinating support for capacity development. It's closely linked with indicator 4 of the Paris Declaration. Therefore, the term "capacity building" used in the EU target is interpreted as "technical cooperation". This use of the DAC definitions allows consistency with the DAC monitoring of the Paris Declaration.</p> <p>The term "coordinated" also refers to the DAC definition which covers the following principles: ownership of TC by partner countries, alignment of TC with countries/local strategies and objectives and, where more than one donor is involved, harmonisation of TC among donors.</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definitions given in the OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria on this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p> <p>Finally please note that a separate AIDCO initiative on EU target 2, related to preparing a strategy for achieving the target, is ongoing in 46 Delegations. Through this EAMR however, we hope to capture information from all delegations. Questions 1 and 2 below seek quantitative information on technical cooperation. Section 4 seeks qualitative information from delegations not participating in the survey launched by AIDCO (46 Delegations contacted) and provides the opportunity to share your experience and views.</p>		
3. Questions and definitions		
1	How much technical cooperation did you disburse in 2007 (Total TC in EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^{d3}</i>	Euro 950.045
2	How much technical cooperation did you disburse through co-ordinated programmes in support of capacity development in 2007 (EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^{d4}</i>	Euro 0
4. Definition of Indicator		
3	<i>Q^{d4} / Q^{d3} (please calculate this and enter in the next column as %)</i>	0 %

⁴ Despite the different wording the target is interpreted to correspond to Paris Declaration indicator 4. Please pay particular attention to the definition for the question Q^{d4}.

5 Additional Information	
4	<p>Qualitative information⁵ :</p> <p><i>Are there any significant initiatives to promote coordinated technical cooperation in your country?</i> <i>If so, please provide a short description. And indicate whether they are linked to the Code of Conduct / Division of Labour process or any other "EU initiatives"</i> <i>If not, highlight key constraints delaying joint work on TC and capacity development.</i> <i>Please note any other comments you have on these issues</i></p> <p>The Delegation is currently involved in several coordinated multi donor programmes such as as:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet d'appui à la Décentralisation et aux collectivités locales (Convention de contribution avec le Programme des Nations Unies à Djibouti, cofinancé par le PNUD, le FENU et le Gouvernement de Djibouti) – 600 000 Euros - Food Assistance to Refugees and Vulnerable Groups in Djibouti (Contribution agreement with WFP, co-financed by, WFP-ODMP multilateral funding,,USAID,CERF (Central Emergency Response Fund),Turkey and Government of Djibouti) – 2 000 000 Euros - La réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable de villages ruraux (Convention de contribution avec l'UNICEF, cofinancé par l'UNICEF) – 2 000 000 Euros.

1. EU target 3		
Avoid establishment of new project implementation units (PIUs).		
2. Introduction		
<p>EU target 3 aims to assess progress towards strengthening local capacity by tracking the number of PIUs put in place to manage projects and programmes. It is linked to indicator 6 of the Paris Declaration. This target is interpreted as "avoiding the establishment of new parallel PIUs"</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definition of parallel PIUs given in OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria for this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p>		
3. Questions and Definitions		
1	<p>How many parallel project implementation units funded by EC were in operation in December 2007? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^d10</i></p>	0

⁵ These questions are taken from the survey on " Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. **They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.**

2	Out of these, how many <u>new</u> parallel project implementation units were established during 2007?	0
4. Additional Information		
3	<p>Qualitative information⁶:</p> <p><i>Are there any significant initiatives to avoid the establishment of parallel PIUs in your country?</i></p> <p>One major constraint in Djibouti is the reluctance of most donors to provide Direct Budget Support, due to concerns and weaknesses on financial governance. This means that there is a tendency to work on programmes where funds are not channelled through Government systems, therefore risking the establishment of parallel PIUs. Anyhow, from the EC side, consultants carrying out identification projects for the new NIP are systematically sensitised to the requirement not to design parallel PIUs into new initiatives.</p> <p><i>What in your opinion should be done to increase domestic ownership and quality of project implementation arrangements?</i></p> <p>More and better consultation with Government at the project design stage including gap analysis of Government systems and examining how in practice to insert TA within Government structures. This means sensitising consultants designing projects for new NIPs in early 2008 to this requirement.</p>	

1. EU Target No 4
Reduce the number of uncoordinated missions by 50%.
2. Introduction
<p>The aim is to collect data on the number of uncoordinated EC Missions to your country. The information needed is (a) the total number of EC Missions to your country and (b) how many of these were coordinated.</p> <p>The Paris Declaration objectives underlying the related indicator of progress for coordinated missions are: "In planning their missions to the field⁷ it is important that donors: Conduct fewer missions, <u>coordinate timing of missions</u> with partner authorities and, where necessary, with other donors, <i>conduct more joint missions</i>, <u>avoid conducting missions during "mission free periods"</u>⁸.</p> <p>Coordinated mission is a mission undertaken by 2 or more donors jointly, or by one donor on behalf of another. In practice, the following 3 questions help to clarify what is meant by a mission:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Does the mission involve international travel to a beneficiary country? i.e. this concerns only missions from HQ, not missions undertaken within the country by the Delegation. 2. Does the mission involve a request to meet with government officials, including local government?

⁶ These questions are taken from the survey on "Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.

⁷ 'Field' refers to the country in general including missions to the capital only.

⁸ The target set for 2010 for indicator 10 a) is to have 40% of donor missions to the field as joint.

3. Is this mission undertaken by 2 or more donors jointly? Or is it done by an HQ service also on behalf of another donor?
 The Definitions and Guidance of the OECD (www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc) requires that missions undertaken by consultants contracted by AIDCO (or other DG's), if they meet the 3 above questions, must also be included.

3. Questions and definitions

OECD Q ^d 15	ref:	How many HQ missions to the field were undertaken in FY 2007? ⁹	7
Q ^d 16		How many of these were coordinated?	0
Please provide a breakdown of missions the Commission and its services have undertaken to your country in FY 2007 in the table below:			
Missions by:		Coordinated	Uncoordinated
Members of Commission		0	1
AIDCO		0	1
DEV		0	3
RELEX		0	1
TRADE		0	0
ECHO		0	0
FISH		0	0
OTHER DGs		0	1
Consultants contracted by the Commission		0	0
Total		0	7

4. Definition of Indicator

Q^d16 / Q^d15	2006	2007
Please calculate and enter in the column for 2007 and also include the figure for this indicator for 2006	0%	0%

5. Additional Information

Delegations are invited to list the dates for main HQ missions already planned for the March 2008 to August 2008, indicating whether they are, or not, to be coordinated with other donors;

HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Coordinated (Yes/No)
AIDCO	1st semester 2008	Préparer les termes de référence pour la stratégie de la politique de l'énergie (identification et formulation)	No

⁹ This question applies to the missions from the HQ

AIDCO 1st semester 2008 S'assurer de la capacité des institutions Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer et ONEAD à gérer les projets No

Delegations are suggested to indicate higher priority requests for HQ missions needed from September 2008 to February 2009, but not yet agreed with HQs, that the Delegation estimates serve better the coordination arrangements at local level and can yield more added value for the policy dialogue.

HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Donor(s) involved
-------	--------------	----------------	-------------------

Delegations are asked to briefly inform if there are significant initiatives to decrease the number of uncoordinated missions in your country? If so, please provide a short description. If not, highlight key constraints.

A joint mission implies a shared purpose. Where an HQ mission focuses on checking on EC work only or discussing EC policy with Government, it is unlikely that any other donor will be interested to join. This means that there is a limit to how many of our HQ missions are ever going to be joint, unless we change the nature of the missions. Therefore, to meet this target, it could also be considered at HQ to cut down the number of missions which focus on EC-only business. It should be attempted to introduce subjects of interest for other donors in missions. In the medium term, more joint donor projects, pool funds, etc. will naturally lead to the possibility of more joint missions. Cutting out unnecessary "EC-projects-only" missions and decentralising more control of monitoring and liaison with Government to Delegations would also cut down the number of uncoordinated missions and thus increase progress towards the target.

Finally, Delegations are asked to assess the likelihood of meeting, by 2010, the twin targets for missions, i.e. the OECD target of 40% and the EU target of halving the number of un-coordinated missions.

- | | |
|--------------------------------------------------------------|----|
| - OECD target of 40% likely to be met: | No |
| - EU target of halving the number of un-coordinated missions | No |

Delegations are asked to briefly indicate what additional steps HQ should be prepared to consider to help in achieving those targets at the level of the beneficiary country concerned:

Advance notice and flexibility from HQ are paramount - if a mission is not confirmed until a couple of weeks beforehand, it is very unlikely that we will be able to logistically hook up with other donors. In addition, if we go to other donors with a fixed date for a mission that they are interested in joining rather than several alternative dates, we dramatically cut down the chances of them cooperating. Most donor missions are HQ-initiated. Some coordination at HQ would therefore be very useful at the planning stage - This stands much more chance of success than a field office trying to persuade their HQ that they should coordinate with another HQ.

d.2. Matrice des bailleurs sur l'aide actuelle et future

Financements extérieurs pour 2005-2007					
en millier d'euros					
Multilatéral	2005	2006	2007	2005-2007	
ACBF	338	236	236	733	
BAD	5 627	9 667	9 667	28 462	
BEI	0	0	0	849	
BID	5 631	3 853	3 853	11 102	
FADES	15 333	20 200	20 200	58 876	
FAO	280	0	0	280	
FEM	271	0	0	271	
FIDA	444	591	591	1 627	
FNUAD	364	480	480	1 116	
IDA	11 151	12 738	12 738	33 284	
Global Fund	2 689	2 689	2 689	8 067	
OMS	413	0	0	413	
ONUDI	142	0	0	142	
OPEP	1 924	3 436	3 436	8 373	
PNUD	893	342	342	1 236	
PNUE	22	22	22	44	
UNICEF	204	204	204	613	
UA	40	0	0	40	
Bilatéral					
Abu Dhabi	1 480	1 658	1 658	5 627	
Arabie Saoudite	4 036	1 742	1 742	5 778	
Chine	2 844	0	0	2 844	
CE	7 524	17 422	17 422	46 947	
USA	9 164	9 164	9 164	18 329	
Ethiopie	178	0	0	178	
France (AFD)	1 511	5 907	5 907	15 307	
France (SCAC)	1 742	1 369	1 369	4 720	
Inde	0	0	0	0	
Iran	0	0	0	0	
Italie	1 804	3 609	3 609	9 022	
Japon	1 040	0	0	1 040	
Koweït	2 973	5 951	5 951	11 898	
Maroc	107	80	80	400	
Autres	987	591	591	1 578	
Total	81 160	101 951	101 951	279 196	

Financements extérieurs pour 2007-2009					
en millier d'euros					
Multilatéral	2007	2008	2009	2007-2009	
ACBF	387	0	0	387	
BAD	9 267	11 289	9 822	30 378	
BEI	0	0	0	0	
BID	5 524	747	0	6 271	
FADES	11 044	9 578	7 284	27 907	
FAO	0	0	0	0	
FEM	89	0	0	89	
FIDA	444	444	444	1 333	
FNUAD	0	0	0	0	
IDA	13 564	7 507	787	21 858	
Global Fund	4 747	2 293	0	7 040	
OMS	0	0	0	0	
ONUDI	0	0	0	0	
OPEP	3 542	129	0	3 671	
PNUD	164	0	0	164	
PNUE	0	0	0	0	
UNICEF	0	0	0	0	
UA	0	0	0	0	
Bilatéral					
Abu Dhabi	0	0	0	0	
Arabie Saoudite	2 222	520	0	2 742	
Chine	0	0	0	0	
CE	13 120	4 489	4 444	22 053	
USA	5 013	276	0	5 289	
Ethiopie	0	0	0	0	
France (AFD)	7 498	5 000	5 000	17 498	
France (SCAC)	3 511	3 400	3 400	10 244	
Inde	0	0	0	0	
Iran	4 747	2 293	0	7 040	
Italie	4 444	3 556	0	8 000	
Japon	0	0	0	0	
Koweït	9 533	12 636	2 524	24 693	
Maroc	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	
Total	98 862	64 156	33 707	196 658	

d.3. Matrice des bailleurs sur les rôles actuels et faturs

Ventilation par secteur

Secteurs d'intervention 2005/2007	
	milliers d'Euros
Agriculture	5 591
Elevage	2 822
Pêche	1 547
Hydraulique rurale	1 564
Industrie	2 000
Energie*	42 222
Eau	2 369
Urbanisme et habitat	30 782
Voiries et bâtiments	3 982
Assainissement	6 942
Infrastructures routières	37 844
Autres transport	11 733
Télécommunications	2 844
Environnement	471
Education	47 107
Santé	55 369
Action sociale	14 351
Jeunesse et sport	2 822
Gestion économique et sociale	742
Autres Gouvernance	2 596
AT multisectorielles	2 587
Divers	1 040
TOTAL	279 329

Secteurs d'intervention 2007/2009	
	milliers d'Euros
Agriculture	480
Elevage	0
Pêche	0
Hydraulique rurale	0
Industrie	0
Energie	29 649
Eau	4 444
Urbanisme et habitat	22 654
Voiries et bâtiments	0
Assainissement	0
Infrastructures routières	28 076
Autres transport	0
Télécommunications	0
Environnement	0
Education	40 867
Santé	38 143
Action sociale	3 284
Jeunesse et sport	0
Gestion économique et sociale	18 312
Autres Gouvernance	2 535
AT multisectorielles	0
Divers	8 213
TOTAL	196 658